

# L'écriture au collège

## 1. Extrait du préambule

La correction et l'enrichissement de l'expression écrite sont au cœur des préoccupations pédagogiques pour tous ceux qui enseignent le français au collège. C'est par une pratique régulière, continue et variée de l'écriture que les élèves peuvent acquérir une conscience claire de leur langue, une connaissance précise et vivante de son fonctionnement, de ses modes de production et de ses effets, ainsi que le goût et le plaisir d'écrire. De la même façon, l'étude systématique des faits de langue permet une meilleure maîtrise de l'expression écrite. Les éléments des programmes par cycle (Sixième/Cinquième-Quatrième/Troisième)

précisent les modalités et la progression de ces activités.

L'entraînement à l'écrit porte sur tous les faits de l'écriture, ponctuels ou globaux, qu'il s'agisse d'énoncés brefs - une phrase - ou de textes complets. Cet entraînement est constant et intervient à différents moments dans l'organisation de la classe de français. Toute séance d'analyse de textes littéraires comporte avant la séance, pendant, à la fin ou après, des travaux d'écriture. Les activités d'écriture sont variées. Le résumé ou la reformulation d'un texte lu ou d'un propos entendu, l'invention de débuts ou de suites de textes, les insertions, les imitations, les transformations par exemple, sont autant de contrepoints stimulants qui permettent une perception plus fine et plus personnelle des textes. Certains travaux d'écriture sont le fruit d'une progression, d'un projet collectif ou individuel et supposent un travail patient, continu et réfléchi, d'améliorations et de corrections, selon les critères suivants : cohérence, visée, respect des consignes, orthographe, syntaxe, lexique. Cette activité est pratiquée régulièrement tout au long de la scolarité au collège.

Toutes les formes d'écriture sont encouragées et valorisées par différents modes de diffusion, notamment ceux qui sont liés aux technologies numériques, dont les apports possibles sont en la matière d'une grande richesse.

L'évaluation des compétences porte sur des travaux d'écriture de formes variées. Les élèves rédigent un texte abouti au moins toutes les trois semaines. La longueur des textes à rédiger évolue de la Sixième à la Troisième ; l'objectif à atteindre en fin d'année scolaire est fixé pour chaque classe.

Les exigences attendues sont la correction de l'expression, la cohérence de la composition, le respect des consignes, la richesse et la sensibilité de l'invention.

## 2. Le programme

6 <sup>ème</sup> / Rentrée 2009	5 <sup>ème</sup> / Rentrée 2010	5 <sup>ème</sup> / Rentrée 2011	3 <sup>ème</sup> / Rentrée 2012
<p><b>III. L'expression écrite</b></p> <p>L'écriture s'apprend : elle nécessite dès la Sixième un enseignement rigoureux et un entraînement régulier.</p> <p><b>1. Objectifs</b></p> <p>L'objectif prioritaire à atteindre à la fin de la classe de Sixième est la rédaction d'un texte narratif correct et cohérent d'une page environ (une vingtaine de lignes). L'élève doit pouvoir présenter son texte de manière lisible, avec une graphie claire et régulière. Il doit veiller à la correction de la langue et de la ponctuation. Il apprend à organiser son texte en paragraphes et à ménager des alinéas. En Sixième, on privilégie la rédaction de textes narratifs dans lesquels l'élève exerce ses capacités d'invention. Il peut y insérer des descriptions et des dialogues.</p> <p><b>2. Modalités de mise en oeuvre</b></p> <p>Le professeur saisit toutes les occasions pour susciter le goût et le plaisir d'écrire. Il fait prendre conscience à l'élève du rôle de l'écrit dans notre société. Il veille à varier les consignes, les types d'exercices et les modes d'évaluation. Pour développer les compétences rédactionnelles de l'élève, le professeur insiste sur la nécessité de se faire comprendre, de prendre en compte son destinataire et de s'adapter à la situation de communication définie par les consignes. Il incite l'élève à recourir aux dictionnaires dans la phase d'écriture. L'élève utilise régulièrement le brouillon, puisque c'est le lieu de l'invention et de l'organisation d s idées. Il comprend ainsi la nécessité de revenir sur son propre travail afin de l'améliorer.</p>	<p><b>III. L'expression écrite</b></p> <p><b>1. Objectifs</b></p> <p>L'objectif prioritaire à atteindre à la fin de la classe de Cinquième est la rédaction d'un texte correct et cohérent d'une page et demie (30 lignes environ), dans le respect des consignes données. L'élève doit être capable, en Cinquième, de maîtriser la narration et la description. Les récits qu'il écrit peuvent également inclure des dialogues. Afin d'approfondir les compétences d'écriture de l'élève, le professeur insiste sur la nécessité de se faire comprendre, de prendre en compte son destinataire et de s'adapter à la situation de communication définie par les consignes. Il s'attache à développer la capacité et le goût d'écrire, en faisant rédiger des textes variés.</p> <p><b>2. Modalités de mise en oeuvre</b></p> <p>Les modalités générales ne se différencient pas d'une année à l'autre. Le professeur continue à faire écrire des textes brefs, de forme et d'usage variés. Il est souhaitable que les élèves rédigent un devoir complet et abouti au moins toutes les trois semaines. D'une page environ au début de la Cinquième, il s'enrichit et s'étoffe au cours de l'année. Pour parvenir à ces objectifs, le professeur propose des exercices d'écriture diversifiés, réguliers et fréquents. Il entraîne l'élève à enrichir et moduler son expression en s'appuyant sur le travail conduit dans les séances</p>	<p><b>III. L'expression écrite</b></p> <p><b>1. Objectifs</b></p> <p>L'objectif à atteindre pour la classe de Quatrième est la rédaction d'un texte correct et cohérent de deux pages (40 lignes environ). Il est souhaitable que les élèves rédigent un devoir complet et abouti au moins toutes les trois semaines. Les écrits attendus gagnent en complexité parallèlement à l'approfondissement de la connaissance des genres et formes littéraires. L'élève recourt à des techniques et procédés étudiés dans les textes. Le professeur incite l'élève à la rédaction du résumé d'un récit ou d'une scène de théâtre, ainsi qu'à la rédaction de paragraphes argumentés.</p> <p><b>2. Modalités de mise en oeuvre</b></p> <p>Comme dans les classes précédentes, le professeur veille à favoriser l'inventivité des élèves et le goût d'écrire en variant les exercices. L'apprentissage du vocabulaire des sentiments enrichit les textes écrits par les élèves. L'initiation au vocabulaire de l'abstraction, du jugement et du raisonnement leur donne les éléments nécessaires à la rédaction de</p>	<p><b>III. L'expression écrite</b></p> <p><b>1. Objectifs</b></p> <p>La dernière année du collège doit à la fois consolider et compléter les acquis des années précédentes, assurer la maîtrise d'écrits nécessaires à la vie de tout citoyen et permettre aux élèves d'accéder à des formes d'écrits qui les préparent à entrer dans les classes de lycée. L'objectif à atteindre pour la classe de Troisième est la rédaction d'un texte correct et cohérent de plus de deux pages (40 lignes environ). Il est souhaitable que les élèves rédigent un devoir complet et abouti au moins toutes les trois semaines. Les activités d'écriture permettent à l'élève d'affiner l'expression de soi, de développer et d'affirmer son point de vue dans l'argumentation, de mettre l'accent sur l'implication et l'engagement (opinion, conviction, émotion), ou au contraire, la mise à distance et le détachement (objectivité, distance critique, humour).</p> <p><b>2. Modalités de mise en oeuvre</b></p> <p>La rédaction de récits complexes s'appuie à la fois sur les séances de lecture analytique et les séances d'apprentissage spécifique du lexique : écrire suppose en effet un enrichissement constant du vocabulaire. L'élève doit aussi consolider ses connaissances grammaticales et orthographiques pour améliorer son expression et rédiger dans une langue correcte, précise et variée. Tout texte doit respecter la présentation en paragraphes. L'usage du</p>

<p>L'apprentissage de l'écriture passe par une pratique régulière et progressive. Le professeur initie progressivement l'élève à l'élaboration d'une trace écrite : préparation, synthèse ou réinvestissement du travail effectué en classe.</p> <p>Des séances spécifiques sont par ailleurs consacrées à l'expression écrite. A partir d'une recherche d'idées, guidée par le professeur ou librement menée, l'élève peut effectuer une exploration du langage, de ses ressources et de ses contraintes. En ce sens, l'apprentissage de l'écriture est étroitement lié à l'étude de la langue et s'appuie de façon rigoureuse sur l'étude du lexique et des structures grammaticales. L'élève s'habitue aussi peu à peu à structurer ses écrits en améliorant leur cohérence.</p> <p>Les textes littéraires fournissent des modèles à imiter, permettant de s'inspirer fructueusement de leur structure (celle du conte ou de la fable par exemple), de la thématique qu'ils développent, de leur mise en mots.</p> <p>Il est souhaitable les élèves rédigent un devoir complet et abouti au moins toutes les trois semaines. Modeste dans sa longueur et son contenu au début de la Sixième, il s'étoffe et s'enrichit au cours de l'année. Ponctuellement, un devoir déjà rédigé peut donner lieu à une réécriture partielle et personnelle afin de l'améliorer.</p> <p>L'utilisation du traitement de texte, et plus largement des TIC, peut apporter une aide précieuse dans les différentes étapes de la rédaction.</p> <p><b>3. Travaux d'écriture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- récits rendant compte d'une expérience personnelle (l'élève peut éventuellement y exprimer sa propre appréciation, ses émotions et ses sensations) ;</li> <li>- écrits en relation avec le programme de lecture : une courte fable, un conte ou une partie de conte, un épisode épique, une courte scène de théâtre ;</li> <li>- textes favorisant l'expression poétique ;</li> <li>- narrations à partir des oeuvres étudiées dans le cadre de l'histoire des arts ;</li> <li>- écrits à partir de supports divers permettant de développer des qualités d'imagination (images, objets, documents audio-visuels).</li> </ul> <p>Une écriture longue peut être envisagée de façon individuelle ou collective, notamment la rédaction d'un conte.</p>	<p>spécifiques d'apprentissage du lexique. La maîtrise de l'écrit passe nécessairement par la maîtrise de la syntaxe et de l'orthographe : l'articulation entre le programme de grammaire et les activités d'écriture trouve sa pleine justification.</p> <p>Les exercices donnent chacun matière à diverses formes d'évaluation, notées ou non.</p> <p>Dans la continuité de la classe de Sixième, le professeur privilégie la rédaction de textes narratifs et descriptifs, en lien avec le programme de lecture (fabliaux, récits d'aventure et de chevalerie).</p> <p>Au cours des activités de lecture, il s'attache à faire percevoir les caractéristiques et le rôle de la description et des dialogues.</p> <p>Parallèlement, l'élève apprend à les rédiger et, le cas échéant, à les insérer dans ses propres écrits.</p> <p>Pour favoriser cet apprentissage de l'écriture, le recours au traitement de texte, aux TIC, en relation avec l'enseignement reçu en technologie, se révèle utile.</p> <p>Le professeur se montre particulièrement attentif à l'utilisation du brouillon. La reformulation écrite d'énoncés et la rédaction de synthèses sont généralisées au cours de toutes les activités de la classe de français.</p> <p><b>3. Travaux d'écriture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- récits rendant compte d'une expérience personnelle incluant l'expression de sentiments ;</li> <li>- descriptions de lieux divers ;</li> <li>- portraits de personnages réels, imaginaires ou inspirés d'une oeuvre étudiée ;</li> <li>- dialogues fictifs ou réels, invention ou transcription d'une interview ;</li> <li>- récits inspirés par les oeuvres étudiées : épisode d'un récit de chevalerie ou d'un récit d'aventure, court fabliau ;</li> <li>- scènes de théâtre comique imitées des oeuvres lues ;</li> <li>- textes poétiques variés : initiation à l'écriture poétique contrainte ou libre ;</li> <li>- écrits à partir de supports divers permettant de développer des qualités d'imagination (images, objets, documents audio-visuels), notamment en relation avec les oeuvres étudiées dans le cadre de l'histoire des arts.</li> </ul> <p>Une écriture longue peut être envisagée de façon individuelle ou collective, notamment la rédaction d'un fabliau.</p>	<p>réponses argumentées et à l'expression justifiée de leur point de vue.</p> <p>Le professeur est attentif, plus encore que dans les classes précédentes, à la précision du lexique et à la correction de l'expression, en systématisant l'usage du brouillon. L'élève utilise autant qu'il est nécessaire des dictionnaires variés et des ouvrages encyclopédiques.</p> <p><b>3. Travaux d'écriture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- récits à contraintes narratives particulières : changement de points de vue, variations chronologiques ;</li> <li>- fragments d'une nouvelle réaliste ou fantastique ;</li> <li>- récits brefs illustrant un trait de caractère d'un héros ;</li> <li>- textes poétiques variés, favorisant l'expression de soi ;</li> <li>- scènes de théâtre : l'attention est portée en particulier sur l'enchaînement et la progression du dialogue ;</li> <li>- réponses argumentées à des questions de lecture analytique et expression justifiée d'un point de vue ;</li> <li>- prolongement narratif en relation avec les oeuvres étudiées dans le cadre de l'histoire des arts.</li> </ul> <p>Une écriture longue peut être envisagée de façon individuelle ou collective, notamment la rédaction d'une nouvelle réaliste ou fantastique.</p>	<p>brouillon est systématique, comme dans les classes précédentes.</p> <p>Le professeur apprend à l'élève à maîtriser l'expression de soi. Il l'initie à une écriture complexe combinant expression de soi et récit, ou récit et argumentation. Il privilégie également la rédaction de réponses argumentées à des questions portant sur les textes littéraires, notamment à l'aide d'un lexique approprié et de références claires aux passages étudiés. Le programme de Troisième invite l'élève à s'interroger sur les problèmes de l'humanité et les grandes questions de notre monde et de notre temps. Le professeur propose donc régulièrement à l'élève des travaux écrits l'incitant à donner son avis en le justifiant.</p> <p>Dans toutes les activités du cours de français, l'élève doit se montrer capable de rédiger une synthèse, à partir d'une trace écrite au tableau ou de recherches personnelles. Il s'initie à la prise de notes.</p> <p>Dans le cadre des travaux d'écriture qu'elles contribuent à faciliter, à diversifier et à enrichir, mais aussi dans la perspective de la validation du B2i, les élèves utilisent les TIC et plus particulièrement le traitement de texte.</p> <p><b>3. Travaux d'écriture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- écriture narrative : a. récits autobiographiques, lettre fictive : à partir d'une situation d'énonciation définie, combinant la narration d'un événement et l'expression de sentiments ;</li> <li>b. récits complexes : ayant pour cadre le monde réel ou imaginaire, présentant une utilisation complexe de la chronologie ; insérant des passages descriptifs et des paroles rapportées directement ou indirectement ;</li> <li>- présentant des changements de point de vue ;</li> <li>- résumé d'un texte narratif ou documentaire ;</li> <li>- écriture d'une scène tragique : en particulier, transposition d'un passage romanesque en scène de théâtre ;</li> <li>- textes poétiques favorisant l'expression de soi ; intégrant le souvenir d'une expérience personnelle ou d'un témoignage ;</li> <li>- rédaction d'un article de presse, par exemple une critique de film ou d'oeuvre littéraire ;</li> <li>- écrit argumentatif : au collège, on exige seulement la présentation d'une prise de position étayée par quelques arguments et exemples ; ce type d'écrit sera développé au lycée.</li> <li>- écrits d'entraînement au diplôme national du brevet</li> </ul>
--	--	---	--